

Décision 2025/97 portant approbation de la modification n°3 au marché 19TEFS01 relatif à l'exploitation maintenance des installations thermiques de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de climatisation, de traitement d'eaux et d'extraction d'air conclu avec l'entreprise IDEX

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;*
- *Vu la réglementation relative aux marchés publics en vigueur lors du lancement de la consultation ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant les avenants à tout type de marché ou accord cadre d'un montant supérieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsqu'il s'agit d'avenant en moins-value, ou dépourvu d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 15% du montant initial du marché ou de l'accord cadre lorsque les crédits sont prévus au budget ;*
- *Vu le marché n°19TEFS01 relatif à l'exploitation maintenance des installations thermiques de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de climatisation, de traitement d'eaux et d'extraction d'air notifié le 14 juin 2019 à l'entreprise IDEX et son avenant n°1 en date du 5 mars 2021.*
- *Vu les modifications de marché n° 1 et 2 ;*

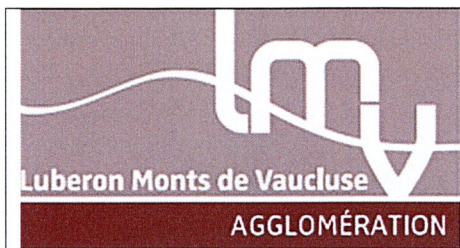
Un marché a été conclu le 14 juin 2019 avec l'entreprise IDEX, située à Gallargues le Montueux (30) pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de climatisation, de traitement d'eaux et d'extraction d'air.

Depuis son démarrage, certains sites ont été ajoutés et d'autres doivent être supprimés.

Le présent avenant a donc pour objet :

- La suppression de l'énergie Fioul et de ses équipements de la crèche « Les Pitchounets».
- L'ajout des équipements pompe à chaleur de la crèche « Les Pitchounets».
- L'ajout de nouveaux équipements sur les sites existants avec prestations P2 (crèches Valentin, Galopins, Clé de Sol, Petits Pas, Marmousets, Pitchounets et maison de la petite enfance).

Le montant de cet avenant représente une plus-value annuelle de 2 768,00 € HT.



L'évolution financière globale par rapport à l'avenant n°3 est de + 0,22 % par rapport au montant du marché de base.

Décide,

Article 1 :

La modification de marché n°3 ci-annexée est conclue avec la société IDEX dans les conditions décrites au présent rapport.

Article 2 :

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

Article 3 :

Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le responsable du SGC d'Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 14/10/2025

Le Président,

Gérard DAUDET



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE**

315 AVENUE SAINT BALDOU

84300 CAVAILLON

*** * * ***

Marché n°2019/TEFS/01

AVENANT N°3

1. DÉFINITION DES CONTRACTANTS

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
315 avenue Saint Baldou
84300 CAVAILLON

Représentée par :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

dûment mandaté à cet effet,

CI-APRÈS DÉNOMMÉE " LA COLLECTIVITÉ "
D'UNE PART,

E T

La société IDEX ENERGIES SAS
Société en commandite par actions, au capital de : 5 624 000 Euros.
Dont le Siège Social est situé au :
72 avenue Jean-Baptiste CLEMENT 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Inscrite au Registre de Commerce de : Nanterre
Sous le numéro R.C.S. : B315871640
CODE APE (NAF) : 4323B

Représentée par Madame FRATERNALI
Agissant en qualité de Directeur d'Agence Languedoc Roussillon sise :
IDEX Energies, ZA Pole actif, 14 allée du Piot, 30660 GALLARGUES LE MONTUEUX

Dûment habilité aux fins des présentes,

CI-APRÈS DÉNOMMÉE " LE TITULAIRE "
D'AUTRE PART,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

2. OBJET DU PRÉSENT AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

- La suppression de l'énergie Fioul et de ses équipements du site 26 Les Pitchounets.
- L'ajout des équipements pompe à chaleur du site 26 Les Pitchounets.
- L'ajout de nouveaux équipements sur les sites existants avec prestations P2.

3. PRESTATIONS AJOUTÉES/SUPPRIMÉES

3.1 PRESTATIONS AJOUTÉES

Montant en Euros H.T. Valeur base Marché

ÉTABLISSEMENT		Dépense Prévisionnelles P1	PRESTATIONS FORFAITAIRES		NOTA
			Prestations Services P2	Prestations Garantie Totale P3	
Réf.	Nom	en €.H.T.	en €.H.T.		
3	Crèche Valentin		316,00		1
10	Crèche Galopins		316,00		1
11	Maison de la petite enfance		1 664,00		1
16	Clé de sol		316,00		1
20	Crèche petit pas		1 459,00		1
22	Crèche les Marmousets		316,00		1
26	Crèche les Pitchounets		3 500,00		1
Total		0,00	7 887,00	0,00	

Nota 1 : Inventaires des équipements en annexe 1 du présent avenant

3.2 PRESTATIONS SUPPRIMÉES

Montant en Euros H.T. Valeur base Marché

ÉTABLISSEMENT		Dépense Prévisionnelles P1	PRESTATIONS FORFAITAIRES		NOTA
			Prestations Services P2	Prestations Garantie Totale P3	
Réf.	Nom	en €.H.T.	en €.H.T.		
26	Crèche les Pitchounets	3 619,000	1 000,00	500,00	
Total		3 619,00	1 000,00	500,00	

Total	5 119,00
--------------	-----------------

4. PRESTATIONS AJOUTÉES / MODIFIÉES

SANS OBJET.

5. MONTANT DE L'AVENANT 3

Montants annuels en Euros H.T. Valeur base marché

	COMBUSTIBLE	PRESTATIONS FORFAITAIRES		Total P1+P2+P3
	Dépenses prévisionnelles d'énergie P1	Prestations Services P2	Prestations Garantie Totale P3	
Marché de base	53 504,17	35 930,00	25 760,00	115 194,17
Avenant n°1	-5 609,42	1 170,00	-1 510,00	-5 949,42
Avenant n°2		2770,00	670,00	3440,00
Avenant n°3	-3619,00	6887,00	-500	2768,00
Total Marché + Avenants	44 275,75	46757,00	24 420,00	115452,75

L'évolution financière globale par rapport à l'avenant 3 est de 0,22 % par rapport au montant du Marché de base.

6. DURÉE DE L'AVENANT ET DATE DE PRISE D'EFFET

Le présent avenant est établi pour la durée du Marché en cours et prend effet à compter du :

- La prise d'effet du présent avenant est fixé à sa date de signature

7. AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du Marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

FAIT A :

LE :

LE TITULAIRE

LA COLLECTIVITÉ

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE**

315 avenue Saint Baldou

84300 CAVAILLON

**ANNEXE1
À L'AVENANT N°3**

Installation	Matériel installé	Marque	Référence	Puissance	Garantie
CLE DE SOL - CHEVAL BLANC	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	CS-TZ20ZKEW	2 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	PANASONIC	CU-TZ20ZKE	2 KW	2 ans garantie fabricant
CRECHE VALENTIN - CAVAILLON	UNITE INTERIEURE	MITSUBISHI	PCA-M71HA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MITSUBISHI	PUZ-ZM71VHA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
CRECHE GALOPINS - CAVAILLON	UNITE INTERIEURE	MITSUBISHI	PCA-M71HA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MITSUBISHI	PUZ-ZM71VHA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
CRECHE PETIT PAS - CABRIERES	UNITE INTERIEURE	MITSUBISHI	PCA-M71HA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MITSUBISHI	PUZ-ZM71VHA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	MINI DRV	PANASONIC	U-4LE2E5	12,1 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	28MK2E5B	2,8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	22MK2E5B	2,2 KW	2 ans garantie fabricant
CRECHE LI PITCHOUNETS - LES IMBERTS	UNITE INTERIEURE	MITSUBISHI	PCA-M71HA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MITSUBISHI	PUZ-ZM71VHA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	VENTILO CONVECTEUR	MIDEA	MKG-V250B	2,39/2,70KW	2 ans garantie fabricant
	VENTILO CONVECTEUR	MIDEA	MKG-V400B	2,88/3,81KW	2 ans garantie fabricant
	CASSETTE	MIDEA	MKD-V500	3,01/4,20KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MIDEA	M-THERMON A HP30	30KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MIDEA	M-THERMON A HP26	26KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MIDEA	M-THERMON A HP22	22 KW	2 ans garantie fabricant
CRECHE LES MARMOUSETS - ROBION	UNITE INTERIEURE	MITSUBISHI	PCA-M71HA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	MITSUBISHI	PUZ-ZM71VHA2	7,1/8 KW	2 ans garantie fabricant
MAISON DE LA PETITE ENFANCE - CAVAILLON	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	S-15MK2E5B	1,5 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	S-36MK2E5B	3,6 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	PANASONIC	U-4LZ2E8	12 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	CS-TZ35ZKEW	3,5 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	PANASONIC	CU-3Z68TBE	6,80 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE INTERIEURE	PANASONIC	CS-TZ20ZKEW	2 KW	2 ans garantie fabricant
	UNITE EXTERIEURE	PANASONIC	CU-2TZ41TBE	4,1 KW	2 ans garantie fabricant